



ACADÉMIE  
DE POITIERS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

2024 



**Dossier de présentation**

# EFFECTIFS 2024

# DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

## 21 407 CANDIDATS INSCRITS

## - 469 candidats par rapport à la session 2023



20 958  
candidats  
scolaires



449  
candidats  
individuels

## RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR SÉRIE

Série générale

### 18 559

dont **87**  
candidats  
individuels

Série professionnelle

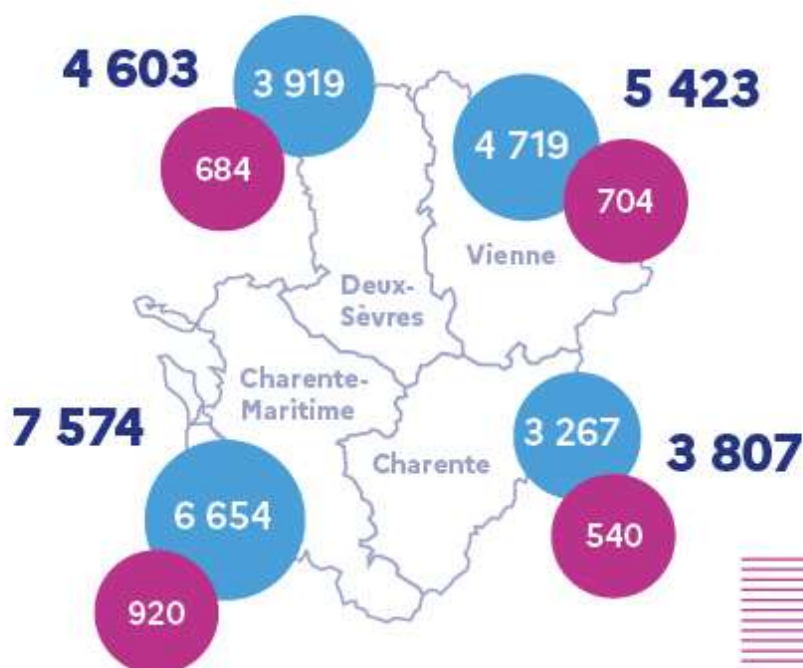
### 2 848

dont **362**  
candidats  
individuels

## RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR DÉPARTEMENT

● Série générale

● Série professionnelle



## LE CALENDRIER DES ÉPREUVES

---

### Lundi 1<sup>er</sup> juillet 2024

- 9h00 -10h30 : Français 1<sup>re</sup> partie (grammaire et compétences linguistiques - **Compréhension et compétences d'interprétation-dictée**)
- 10h45 -12h15 : Français 2<sup>ème</sup> partie (rédaction)
- 14h30 - 16h30 : Mathématiques

### Mardi 2 juillet 2024

- 9h00 - 11h00 : Histoire-géographie-enseignement moral et civique
- 13h30 - 14h30 : Sciences
  - Série générale : physique-chimie et technologie
  - Série professionnelle : sciences de la vie et de la Terre et technologie
  - Série professionnelle agricole : Physique-chimie et biologie-écologie
- 15h00 - 16h30 : Langue vivante étrangère (réservée aux candidats individuels)

Entre le 15 avril 2024 et le dernier jour des épreuves écrites inclus : l'épreuve orale de **soutenance d'un projet** pour les candidats scolaires est fixée par chaque établissement.

## LES MODALITÉS D'ATTRIBUTION DU DNB

---

Le diplôme national du brevet (DNB) est le premier examen important de la scolarité. Il atteste des connaissances et des compétences acquises en fin de la scolarité obligatoire. Ce socle commun de connaissances, compétences et culture rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen :

Pour les candidats scolaires, inscrits dans les établissements publics ou privés sous contrat, le DNB est évalué sur 800 points

- **L'évaluation du socle commun de** connaissance et de compétences représente 400 points : il est apprécié lors du conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre de la classe de 3<sup>e</sup>
- Les épreuves terminales représentent 400 points répartis comme suit:
  - 100 points pour le français;
  - 100 points pour les mathématiques;
  - **50 points pour l'histoire-géographie, enseignement moral et civique**
  - 50 points pour les sciences.
  - **100 points pour l'épreuve orale**
- L'élève est reçu s'il obtient un total d'au moins 400 points sur les 800

Pour les candidats individuels scolarisés dans un établissement privé hors-contrat, le DNB est évalué sur 400 points correspondant aux épreuves terminales

- Les DNB est attribué aux candidats ayant obtenu un total **d'au moins 200** points à l'issue des cinq épreuves terminales

## Les mentions

Les mentions sont attribuées en fonction de la grille de points qui correspond à chaque série et à chaque catégorie de candidats.

- Pour les candidats sous statut scolaire
  - Mention "assez bien" pour un total de points au moins égal à 480 ;
  - Mention "bien" pour un total de points au moins égal à 560 ;
  - Mention " très bien" pour un total de points au moins égal à 640 points.
- Pour les candidats sous statut individuel,
  - Mention "assez bien" pour un total de points au moins égal à 240
  - Mention " bien " pour un total de points au moins égal à 280
  - Mention "très bien" pour un total de points au moins égal à 320

**À NOTER :** l'obtention du brevet ne conditionne pas la poursuite des études et l'inscription des élèves au lycée.

## LA PUBLICATION DES RÉSULTATS

---

Jeudi 11 juillet 2024 à partir de 17h

- Affichage dans les collèges
- Consultation gratuite en ligne sur :  
<https://cyclades.education.gouv.fr/candidat/publication/DNB/A13>

**POUR RAPPEL :** taux de réussite académique session 2023

- Taux de réussite globale : **89 %** (national : 89 %)
- Taux de réussite par série:
  - Générale : **91,4%** (national : 90,2%)
  - Professionnelle : **74,1 %** (national : 78,1 %)

## LA CÉRÉMONIE REPUBLICAINE DE REMISE DES DIPLOMES

---

La réussite des élèves au DNB constitue un premier aboutissement de leurs apprentissages. La Nation reconnaît, à travers une cérémonie républicaine, le mérite de l'élève qui s'est impliqué avec succès dans ses apprentissages scolaires et le félicite pour l'obtention de son premier diplôme. Cette cérémonie est organisée dans les collèges, de préférence dans les quinze jours qui précèdent les vacances d'automne, si les conditions sanitaires le permettent. Elle offre également l'occasion de renforcer les liens entre le collège et les différents établissements dans lesquels ses anciens élèves de troisième poursuivent leur formation (lycées généraux et technologiques, lycées professionnels, centres de formation d'apprentis...).

## **CONTACT PRESSE**

Yolande de Souza

05 16 52 63 52 - 06 61 57 68 64

[communication@ac-poitiers.fr](mailto:communication@ac-poitiers.fr)